

AVIS DE PUBLICATION

Le 11 janvier 2021, le Collège communal a pris une nouvelle mesure concernant l'accessibilité au public des services de l'administration communale de Blegny, sur rendez-vous uniquement, du samedi 16 janvier 2021 au dimanche 31 janvier 2021 inclus ainsi que les permanences du jeudi qui continueront de se tenir entre 16h30 et 19h, UNIQUEMENT sur rendez-vous.

Afin de permettre au public d'en prendre connaissance, le texte de cette décision est déposé à l'examen du public au secrétariat, rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY, sur rendez-vous. Il est également affiché aux valves communales extérieures ainsi que sur le site internet communal et ce, à partir de ce jour.

Fait à Blegny, le 14 JAN. 2021

PAR LE COLLEGE

La Directrice générale ff,

Amélie SCHELINGS



Le Bourgmestre,

Marc BOLLAND